

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE PONT SALOMON

Numéro SIRET : 21430153300011

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE ST DIDIER

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET DE PONT SALOMON

ANNEE 2017

AR PRÉFECTURE

budget primitif 2017

Numéro de l'acte : BPCNE2017
Date de la décision : 11/04/2017
Identifiant unique de l'acte : 043-214301533-20170411-BPCNE2017-BF
Acte transmis par : Magali SAHUC
Collectivité emettrice : COMMUNE DE PONT SALOMON
Date de l'accusé de réception : 16/05/2017
Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers
Matière de l'acte : Finances locales / Decisions budgetaires
Document : 043-214301533-20170411-BPCNE2017-BF-1-1 1.xml (Document original)
Annexe : 043-214301533-20170411-BPCNE2017-BF-1-1 2.pdf (Document original)

Date de dépôt de l'acte : 16/05/2017 16:47:55
Date d'envoi de l'acte : 16/05/2017 16:48:38
Date de réception de l'AR : 16/05/2017 16:57:24

Code INSEE 43153	COMMUNE DE PONT SALOMON BUDGET DE PONT SALOMON	BP 2017
---------------------	---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 053
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	40
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier	235,28	0,00
0,00	0,00		

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	524,50	537,66
2	Produit des impositions directes/population	235,28	235,28
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	601,94	601,94
4	Dépenses d'équipement brut/population	234,35	193,89
5	Encours de dette/population	590,49	590,49
6	DGF/population	128,17	100,71
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	48,89%	256,44%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	96,44%	0,99%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	38,93%	0,32%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	98,10%	0,98%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2016 après le vote du compte administratif 2016.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 419 017,08	1 264 151,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 154 866,08
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		1 419 017,08	1 419 017,08

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	541 419,00	804 029,38
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	56 059,00	49 101,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 255 652,38	(si solde positif)
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		853 130,38	853 130,38
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		2 272 147,46	2 272 147,46

- (1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
- (2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).
- (4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	387 361,00	0,00	429 942,00	429 942,00	429 942,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	506 885,00	0,00	526 480,00	526 480,00	526 480,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	160 256,00	0,00	103 175,00	103 175,00	103 175,00
Total des dépenses de gestion courante		1 054 502,00	0,00	1 059 597,00	1 059 597,00	1 059 597,00
66	Charges financières	43 500,00	0,00	43 500,00	43 500,00	43 500,00
67	Charges exceptionnelles	710,00	0,00	710,00	710,00	710,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 098 712,00	0,00	1 103 807,00	1 103 807,00	1 103 807,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	321 653,03		286 854,72	286 854,72	286 854,72
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	35 793,34		28 355,36	28 355,36	28 355,36
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		357 446,37		315 210,08	315 210,08	315 210,08
TOTAL		1 456 158,37	0,00	1 419 017,08	1 419 017,08	1 419 017,08

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 419 017,08

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	8 213,00	0,00	22 250,00	22 250,00	22 250,00
70	Produits des services, du domaine et ventes div	93 806,00	0,00	92 748,00	92 748,00	92 748,00
73	Impôts et taxes	731 914,00	0,00	690 144,00	690 144,00	690 144,00
74	Dotations, subventions et participations	355 445,00	0,00	348 978,00	348 978,00	348 978,00
75	Autres produits de gestion courante	44 802,00	0,00	49 464,00	49 464,00	49 464,00
Total des recettes de gestion courante		1 234 180,00	0,00	1 203 584,00	1 203 584,00	1 203 584,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 438,00	0,00	32 200,00	32 200,00	32 200,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 240 618,00	0,00	1 235 784,00	1 235 784,00	1 235 784,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	31 087,00		28 367,00	28 367,00	28 367,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		31 087,00		28 367,00	28 367,00	28 367,00
TOTAL		1 271 705,00	0,00	1 264 151,00	1 264 151,00	1 264 151,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 154 866,08

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 419 017,08

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	286 843,08
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	500,00	0,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00
204	Subventions d'équipement versées	3 480,00	0,00	23 089,00	23 089,00	23 089,00
21	Immobilisations corporelles	64 442,00	42 987,00	28 453,00	28 453,00	71 440,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	297 288,00	13 072,00	334 010,00	334 010,00	347 082,00
Total des dépenses d'équipement		365 710,00	56 059,00	398 052,00	398 052,00	454 111,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	22 215,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	115 000,00	0,00	115 000,00	115 000,00	115 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		137 215,00	0,00	115 000,00	115 000,00	115 000,00
45.. Total des op. pour le compte de tiers (8)			0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		502 925,00	56 059,00	513 052,00	513 052,00	569 111,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	31 087,00		28 367,00	28 367,00	28 367,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		31 087,00		28 367,00	28 367,00	28 367,00
TOTAL		534 012,00	56 059,00	541 419,00	541 419,00	597 478,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 255 652,38

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 853 130,38

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	109 550,63	49 101,00	25 595,00	25 595,00	74 696,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	45 471,92	45 471,92	45 471,92
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		109 550,63	49 101,00	71 066,92	71 066,92	120 167,92
21	Immobilisations corporelles	4 762,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	44 297,00	0,00	109 009,00	109 009,00	109 009,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	92 563,34	0,00	262 610,38	262 610,38	262 610,38
138	Etat et établissements nationaux	10 000,00	0,00	41 633,00	41 633,00	41 633,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	37 000,00		4 500,00	4 500,00	4 500,00
Total des recettes financières		188 622,34	0,00	417 752,38	417 752,38	417 752,38
45.. Total des op. pour le compte de tiers (8)			0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		298 172,97	49 101,00	488 819,30	488 819,30	537 920,30
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	321 653,03		286 854,72	286 854,72	286 854,72
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	35 793,34		28 355,36	28 355,36	28 355,36
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		357 446,37		315 210,08	315 210,08	315 210,08
TOTAL		655 619,34	49 101,00	804 029,38	804 029,38	853 130,38

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 853 130,38

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	286 843,08
--	-------------------

COMMUNE DE PONT SALOMON - 43 - BUDGET DE PONT SALOMON		BP	2017
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		A3	

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
		429 942,00		429 942,00
011	Charges à caractère général	526 480,00		526 480,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits			103 175,00
65	Autres charges de gestion courante	103 175,00		43 500,00
66	Charges financières	43 500,00	0,00	710,00
67	Charges exceptionnelles	710,00	0,00	28 355,36
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	28 355,36	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		286 854,72
023	Virement à la section d'investissement		286 854,72	286 854,72
	Dépenses de fonctionnement - Total	1 103 807,00	315 210,08	1 419 017,08

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 419 017,08

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 367,00	1 367,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	115 000,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	115 000,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		12 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	12 500,00	0,00	23 089,00
204	Subventions d'équipements versés	23 089,00	0,00	98 440,00
21	Immobilisations corporelles (6)	71 440,00	27 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)	0,00	0,00	347 082,00
23	Immobilisations en cours (6)	347 082,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		597 478,00
	Dépenses d'investissement - Total	569 111,00	28 367,00	597 478,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

255 652,38

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

853 130,38

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués

sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	22 250,00		22 250,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	92 748,00		92 748,00
72	Travaux en régie		27 000,00	27 000,00
73	Impôts et taxes	690 144,00		690 144,00
74	Dotations, subventions et participations	348 978,00		348 978,00
75	Autres produits de gestion courante	49 464,00	0,00	49 464,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	32 200,00	1 367,00	33 567,00
	Recettes de fonctionnement - Total	1 235 784,00	28 367,00	1 264 151,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 154 866,08

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 419 017,08

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	109 009,00	0,00	109 009,00
13	Subventions d'investissement	116 329,00	0,00	116 329,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	45 471,92	0,00	45 471,92
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		28 355,36	28 355,36
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		286 854,72	286 854,72
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 500,00		4 500,00
	Recettes d'investissement - Total	275 309,92	315 210,08	590 520,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 262 610,38

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 853 130,38

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	387 361,00	429 942,00	429 942,00
60611	Eau et assainissement	5 850,00	5 850,00	5 850,00
60612	Énergie - Électricité	91 000,00	82 282,00	82 282,00
60621	Combustibles	600,00	200,00	200,00
60622	Carburants	14 000,00	14 000,00	14 000,00
60623	Alimentation	26 000,00	26 000,00	26 000,00
60624	Produits de traitement	2 950,00	3 000,00	3 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	150,00	150,00	150,00
60631	Fournitures d'entretien	5 950,00	5 950,00	5 950,00
60632	Fournitures de petit équipement	20 640,00	17 000,00	17 000,00
60633	Fournitures de voirie	21 800,00	20 200,00	20 200,00
60636	Vêtements de travail	2 700,00	2 700,00	2 700,00
6064	Fournitures administratives	450,00	450,00	450,00
6067	Fournitures scolaires	6 922,00	6 640,00	6 640,00
6068	Autres matières et fournitures	4 667,00	4 641,00	4 641,00
6135	Locations mobilières	6 421,00	43 105,00	43 105,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 670,00	2 670,00	2 670,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	8 000,00	15 050,00	15 050,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	8 500,00	20 000,00	20 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	26 500,00	28 200,00	28 200,00
61551	Matériel roulant	11 630,00	12 610,00	12 610,00
61558	Autres biens mobiliers	3 620,00	3 620,00	3 620,00
6156	Maintenance	10 925,00	12 406,00	12 406,00
6161	Assurance multirisques	17 227,00	18 410,00	18 410,00
6182	Documentation générale et technique	290,00	290,00	290,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 895,00	505,00	505,00
6188	Autres frais divers	400,00	610,00	610,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	750,00	1 350,00	1 350,00
6226	Honoraires	9 784,00	7 000,00	7 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	100,00	100,00	100,00
6228	Divers	630,00	630,00	630,00
6231	Annonces et insertions	100,00	100,00	100,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 980,00	3 620,00	3 620,00
6236	Catalogues et imprimés		0,00	0,00
6237	Publications	2 270,00	2 270,00	2 270,00
6238	Divers	320,00	320,00	320,00
6247	Transports collectifs	46 690,00	47 003,00	47 003,00
6251	Voyages et déplacements	650,00	650,00	650,00
6256	Missions	500,00	500,00	500,00
6257	Réceptions	3 460,00	1 350,00	1 350,00
6261	Frais d'affranchissement	2 200,00	2 200,00	2 200,00
6262	Frais de télécommunications	6 050,00	5 420,00	5 420,00
627	Services bancaires et assimilés	300,00	300,00	300,00
6281	Concours divers (cotisations...)	720,00	740,00	740,00
62876	A un GFP de rattachement		2 000,00	2 000,00
62878	A d'autres organismes	500,00	550,00	550,00
6288	Autres services extérieurs	450,00	450,00	450,00
63512	Taxes foncières	5 900,00	6 200,00	6 200,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 150,00	550,00	550,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	100,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	506 885,00	526 480,00	526 480,00
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement		4 000,00	4 000,00
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP	7 500,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	700,00	18 100,00	18 100,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 535,00	1 360,00	1 360,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	6 105,00	6 730,00	6 730,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6411	Personnel titulaire	297 800,00	293 540,00	293 540,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6413	Personnel non titulaire	10 000,00	3 000,00	3 000,00
64162	Emplois d'avenir	19 745,00	23 580,00	23 580,00
64168	Autres emplois d'insertion	14 700,00	26 520,00	26 520,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	56 300,00	54 600,00	54 600,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	70 100,00	71 350,00	71 350,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	3 500,00	4 000,00	4 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	12 000,00	13 000,00	13 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	4 200,00	4 000,00	4 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6488	Autres charges	200,00	200,00	200,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
7489	Revers., restitution sur autres attributions de participations		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	160 256,00	103 175,00	103 175,00
6531	Indemnités	57 220,00	56 700,00	56 700,00
6532	Frais de mission	300,00	300,00	300,00
6533	Cotisations de retraite	2 400,00	2 400,00	2 400,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	4 950,00	5 080,00	5 080,00
6541	Créances admises en non-valeur	100,00	145,00	145,00
6553	Service d'incendie	57 606,00	0,00	0,00
657351	GFP de rattachement	12 500,00	12 500,00	12 500,00
657358	Autres groupements		0,00	0,00
657362	CCAS	4 558,00	4 558,00	4 558,00
65738	Autres organismes publics	1 100,00	1 200,00	1 200,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	19 512,00	20 282,00	20 282,00
658	Charges diverses de la gestion courante	10,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 054 502,00	1 059 597,00	1 059 597,00
66	Charges financières (b)	43 500,00	43 500,00	43 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	43 500,00	43 500,00	43 500,00
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	710,00	710,00	710,00
6712	Amendes fiscales et pénales	60,00	60,00	60,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	250,00	250,00	250,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	300,00	300,00	300,00
678	Autres charges exceptionnelles	100,00	100,00	100,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 098 712,00	1 103 807,00	1 103 807,00
023	Virement à la section d'investissement	321 653,03	286 854,72	286 854,72
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	35 793,34	28 355,36	28 355,36
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	35 793,34	28 355,36	28 355,36
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		357 446,37	315 210,08	315 210,08
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctior.		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		357 446,37	315 210,08	315 210,08
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 456 158,37	1 419 017,08	1 419 017,08

+

RESTES A REALISER 2016 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 419 017,08

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	8 213,00	22 250,00	22 250,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	8 213,00	22 250,00	22 250,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	93 806,00	92 748,00	92 748,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	3 543,00	3 473,00	3 473,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	100,00	100,00	100,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	1 200,00	0,00	0,00
70632	A caractère de loisirs		0,00	0,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseig	46 900,00	47 100,00	47 100,00
70688	Autres prestations de services	12 000,00	12 012,00	12 012,00
70848	aux autres organismes	26 936,00	26 936,00	26 936,00
70876	Par le GFP de rattachement	925,00	925,00	925,00
70878	par d'autres redevables	2 202,00	2 202,00	2 202,00
73	Impôts et taxes	731 914,00	690 144,00	690 144,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	477 078,00	483 036,00	483 036,00
73211	Attribution de compensation	239 436,00	191 658,00	191 658,00
7336	Droits de place	1 900,00	1 950,00	1 950,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de pu	13 500,00	13 500,00	13 500,00
74	Dotations, subventions et participations	355 445,00	348 978,00	348 978,00
7411	Dotation forfaitaire	225 000,00	206 749,00	206 749,00
74121	Dotation de solidarité rurale	37 748,00	40 945,00	40 945,00
74127	Dotation nationale de péréquation	12 865,00	15 438,00	15 438,00
74712	Emplois d'avenir	12 104,00	19 805,00	19 805,00
74718	Autres	22 171,00	16 633,00	16 633,00
7472	Régions		1 500,00	1 500,00
7473	Départements	24 000,00	24 000,00	24 000,00
74741	Communes membres du GFP	3 278,00	4 122,00	4 122,00
74748	Autres communes	2 798,00	2 398,00	2 398,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe professionne	1 357,00	422,00	422,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foi	3 722,00	2 604,00	2 604,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'hal	10 402,00	14 362,00	14 362,00
75	Autres produits de gestion courante	44 802,00	49 464,00	49 464,00
752	Revenus des immeubles	43 522,00	48 119,00	48 119,00
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	1 280,00	1 345,00	1 345,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		1 234 180,00	1 203 584,00	1 203 584,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	6 438,00	32 200,00	32 200,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	2 140,00	200,00	200,00
7788	Produits exceptionnels divers	4 298,00	32 000,00	32 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 240 618,00	1 235 784,00	1 235 784,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	31 087,00	28 367,00	28 367,00
722	Immobilisations corporelles	29 720,00	27 000,00	27 000,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées a	1 367,00	1 367,00	1 367,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctioi		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		31 087,00	28 367,00	28 367,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 271 705,00	1 264 151,00	1 264 151,00

+

RESTES A REALISER 2016 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

154 866,08

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 419 017,08

COMMUNE DE PONT SALOMON - 43 - BUDGET DE PONT SALOMON	BP 2017
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	500,00	12 500,00	12 500,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre		12 000,00	12 000,00
2051	Concessions et droits similaires	500,00	500,00	500,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	3 480,00	23 089,00	23 089,00
204132	Départements - Bâtiments et installations		0,00	0,00
2041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	3 480,00	23 089,00	23 089,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	64 442,00	28 453,00	28 453,00
2111	Terrains nus	44 170,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie		3 000,00	3 000,00
2116	Cimetières		7 000,00	7 000,00
21312	Bâtiments scolaires	1 100,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	2 194,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie		8 000,00	8 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	4 355,00	5 553,00	5 553,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	2 935,00	2 500,00	2 500,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 687,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	1 770,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 231,00	2 400,00	2 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	297 288,00	334 010,00	334 010,00
2313	Constructions	172 430,00	43 310,00	43 310,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	124 858,00	290 700,00	290 700,00
Total des dépenses d'équipement		365 710,00	398 052,00	398 052,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	22 215,00	0,00	0,00
10223	T.L.E.	22 215,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	115 000,00	115 000,00	115 000,00
1641	Emprunts en euros	115 000,00	115 000,00	115 000,00
Total des dépenses financières		137 215,00	115 000,00	115 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		502 925,00	513 052,00	513 052,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	31 087,00	28 367,00	28 367,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	1 367,00	1 367,00	1 367,00
13913	Départements	1 367,00	1 367,00	1 367,00
	Charges transférées (9)	29 720,00	27 000,00	27 000,00
2112	Terrains de voirie		2 000,00	2 000,00
21311	Hôtel de ville		0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	4 000,00	2 000,00	2 000,00
21318	Autres bâtiments publics		6 000,00	6 000,00
2138	Autres constructions	10 020,00	2 000,00	2 000,00
2151	Réseaux de voirie	15 700,00	15 000,00	15 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		31 087,00	28 367,00	28 367,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		534 012,00	541 419,00	541 419,00

COMMUNE DE PONT SALOMON - 43 - BUDGET DE PONT SALOMON	BP 2017
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

	+
RESTES A REALISER 2016 (11)	56 059,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	255 652,38
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	853 130,38

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	109 550,63	25 595,00	25 595,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	100 550,63	25 595,00	25 595,00
1342	Amendes de police	9 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		45 471,92	45 471,92
1641	Emprunts en euros		45 471,92	45 471,92
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		109 550,63	71 066,92	71 066,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	136 860,34	371 619,38	371 619,38
10222	F.C.T.V.A.	14 297,00	81 009,00	81 009,00
10226	Taxe d'aménagement	30 000,00	28 000,00	28 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	92 563,34	262 610,38	262 610,38
138	Autres subventions d'investissement non transférables	10 000,00	41 633,00	41 633,00
1381	Etat et établissements nationaux		18 045,00	18 045,00
1382	Régions		11 794,00	11 794,00
1383	Départements		11 794,00	11 794,00
1388	Autres	10 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 762,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	2 194,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	2 568,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	37 000,00	4 500,00	4 500,00
Total des recettes financières		188 622,34	417 752,38	417 752,38
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		298 172,97	488 819,30	488 819,30
021	Virement de la section de fonctionnement	321 653,03	286 854,72	286 854,72
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	35 793,34	28 355,36	28 355,36
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cad.	1 649,00	1 649,00	1 649,00
28031	Amortissements des frais d'études	1 507,00	1 507,00	1 507,00
28041482	Autres communes - Bâtiments et installations	705,00	705,00	705,00
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	895,00	1 243,00	1 243,00
28051	Concessions et droits similaires	894,35	449,00	449,00
28151	Réseaux de voirie	257,00	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	10 950,99	4 788,40	4 788,40
281578	Autre matériel et outillage de voirie	3 866,61	3 864,93	3 864,93
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 089,98	1 099,41	1 099,41
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 310,63	1 809,13	1 809,13
28184	Mobilier	3 643,05	3 575,65	3 575,65
28188	Autres immobilisations corporelles	7 024,73	7 664,84	7 664,84
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		357 446,37	315 210,08	315 210,08
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		357 446,37	315 210,08	315 210,08
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		655 619,34	804 029,38	804 029,38

COMMUNE DE PONT SALOMON - 43 - BUDGET DE PONT SALOMON		BP	2017
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		B2	
		+	
RESTES A REALISER 2016 (10)		49 101,00	
		+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00	
		=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		853 130,38	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 20-01

LIBELLE : PLU

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 12 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			12 000,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et		0,00			12 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d		0,00
13	Subventions d'investissement			0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées			0,00		0,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						-12 000,00
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 211-01

LIBELLE : ACQUISITION DE TERRAIN

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 40 140,00		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		40 140,00			0,00
2111	Terrains nus		40 140,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d		0,00
13	Subventions d'investissement			0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées			0,00		0,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						-40 140,00
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 215-01
LIBELLE : MATERIEL VOIRIE
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 610,00		b	b 8 053,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		610,00			8 053,00
2151	Réseaux de voirie		0,00			0,00
21571	Matériel roulant - Voirie		0,00			0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie		610,00			5 553,00
2158	Autres installations, matériel et outillage te		0,00			2 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-8 663,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 218-01
LIBELLE : MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQ
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 2 237,00		b	b 2 900,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			500,00
2051	Concessions et droits similaires		0,00			500,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		2 237,00			2 400,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		2 237,00			0,00
2184	Mobilier		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			2 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 699,00	d 395,00
13	Subventions d'investissement	699,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	699,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 043,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 218-03
LIBELLE : AUTRES MATERIELS
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2313-02
LIBELLE : ECOLE PRIMAIRE
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 43 310,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2184	Mobilier		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			43 310,00
2313	Constructions		0,00			43 310,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement		0,00
1323 Départements		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-43 310,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2313-07
LIBELLE : TRAVAUX ECOLE MATERNELLE
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 6 522,00		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
2051	Concessions et droits similaires		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
21312	Bâtiments scolaires		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		6 522,00			0,00
2313	Constructions		6 522,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement		0,00
1341 Dotation d'équipement des territoires ruraux		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-6 522,00
---	------------------

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2313-14
LIBELLE : POLE MEDICAL
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 1 550,00		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		1 550,00			0,00
2313	Constructions		1 550,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 36 642,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement		0,00
1341 Dotation d'équipement des territoires ruraux		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	35 092,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 23-17
LIBELLE : AIRES DE JEUX+COMPLEXE SPORTIF
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 3 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			3 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie		0,00			3 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
2318	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
1313	Départements	0,00
13158	Autres groupements	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 000,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 23-25
LIBELLE : TX VOIRIE +SIGNALISATION +ECOULEMENT EAU
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 5 000,00		b	b 159 200,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			8 000,00
2151	Réseaux de voirie		0,00			8 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		5 000,00			151 200,00
2315	Installations, matériel et outillage technique		5 000,00			151 200,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 11 760,00	d 25 200,00
13 Subventions d'investissement	11 760,00	25 200,00
1323 Départements	0,00	0,00
13251 GFP de rattachement	0,00	0,00
1332 Amendes de police	0,00	0,00
1341 Dotation d'équipement des territoires rura	11 760,00	25 200,00
1342 Amendes de police	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-127 240,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE PONT SALOMON - 43 - BUDGET DE PONT SALOMON		BP	2017
--	--	-----------	-------------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.1
CREDITS DE TRESORERIE (1)		

519	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
					Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
	Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)				
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel						
164 Emprunts après d'établissement de crédit (Total)					1 846 218,88										
1641 Emprunts en euros (total)					1 846 218,88										
7164842/0343302	CAISSE D'EPARGNE	28/11/2003		25/12/2003	212 914,00	R		2.15	2.01395	T	X		N		A-1
MON262937	DEXIA	25/09/2008		01/02/2009	505 594,61	F		4.87	4.87	T	P		N		B-1
7675995	CAISSE D'EPARGNE	10/11/2009		25/05/2010	329 000,00	F		3.85	3.85	T	C		N		A-1
MON277628EUR	DEXIA	12/03/2012		01/07/2012	598 710,27	F		2.87	3.27745	T	X		N		A-1
4533404	CAISSE D'EPARGNE	14/10/2014		25/03/2015	200 000,00	F		2.55	2.57265	T	X		N		A-1
Total général					1 846 218,88										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2017											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuités de l'exercice			Intérêts perçus (16)		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)			
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 212 273,36						113 542,24	39 980,31	0,00	2 663,45
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 212 273,36						113 542,24	39 980,31	0,00	2 663,45
7164842/0343302		0,00		85 887,69	6,92	R	2,01395			11 438,34	326,47	0,00	0,00
MON262937	N	0,00		360 547,51	11,83	F	4,87			22 527,78	17 388,57	0,00	0,00
7675995	N	0,00		180 950,09	8,08	F	3,85			21 933,32	6 649,91	0,00	0,00
MON277628EUR	N	0,00		407 359,58	7,75	F	3,27745			45 971,32	11 199,40	0,00	2 592,96
4533404	N	0,00		177 528,49	12,92	F	2,57265			11 671,48	4 415,96	0,00	70,49
Total général		0,00		1 212 273,36						113 542,24	39 980,31	0,00	2 663,45

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A2.3

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat (5)	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)		505 594,61	360 547,51	1	20,00				0,00		4,87	17 388,57	0,00	29,74 %
MON262937	DEXIA	505 594,61	360 547,51									17 388,57	0,00	29,74 %
TOTAL (B)		505 594,61	360 547,51									17 388,57	0,00	29,74 %
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		505 594,61	360 547,51									17 388,57	0,00	29,74 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant initial à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices en euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4					
	% de l'encours	70,26%					
	Montant en euros	851 725,85					
		1					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	29,74%					
	Montant en euros	360 547,51					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2017 après opérations de couverture éventuelles.

COMMUNE DE PONT SALOMON - 43 - BUDGET DE PONT SALOMON	BP	2017
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux
 (6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
 (8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

COMMUNE DE PONT SALOMON - 43 - BUDGET DE PONT SALOMON	BP 2017
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	2182 Matériel de transport	6	05/11/2007
Linéaire	2184 Mobilier	10	05/11/2007
Linéaire	Autres équipements	15	05/11/2007
Linéaire	Equipement de cuisine	5	05/11/2007
Linéaire	équipement infér ou = à 500€ TTC	5	05/11/2007
Linéaire	équipement sup à 500€	10	05/11/2007
Linéaire	Matériel d'affichage et d'exposition	10	05/11/2007
Linéaire	Matériel de bureau électrique et électronique	5	05/11/2007
Linéaire	Matériel de communication	5	05/11/2007
Linéaire	Matériel de nettoyage et d'entretien ménager infér ou =500€	5	05/11/2007
Linéaire	Matériel de sport et équipement gymnase	10	05/11/2007
Linéaire	Matériel de sport et jeux d'enfants	5	05/11/2007
Linéaire	Matériel informatique	3	05/11/2007
Linéaire	Matériel pour l'enseignement	6	05/11/2007
Linéaire	Matériels de sécurité	5	05/11/2007
Linéaire	Matériel de nettoyage et d'entretien ménager sup à 500€	10	05/11/2007

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		116 367,00	116 367,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		115 000,00	115 000,00
1641	Emprunts en euros	115 000,00	115 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 367,00	1 367,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 367,00	1 367,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	116 367,00	56 059,00	D001 255 652,38	428 078,38

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		470 352,08	III 470 352,08
Ressources propres externes de l'année (a)		150 642,00	150 642,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	81 009,00	81 009,00
10226	Taxe d'aménagement	28 000,00	28 000,00
138	Subventions d'investissement	41 633,00	41 633,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		319 710,08	319 710,08
2802	<i>Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre</i>	<i>1 649,00</i>	<i>1 649,00</i>
28031	<i>Amortissements des frais d'études</i>	<i>1 507,00</i>	<i>1 507,00</i>
28041482	<i>Autres communes - Bâtiments et installations</i>	<i>705,00</i>	<i>705,00</i>
28041582	<i>Autres groupements - Bâtiments et installations</i>	<i>1 243,00</i>	<i>1 243,00</i>
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	<i>449,00</i>	<i>449,00</i>
281571	<i>Matériel roulant</i>	<i>4 788,40</i>	<i>4 788,40</i>
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	<i>3 864,93</i>	<i>3 864,93</i>
28158	<i>Autres installations, matériel et outillage techniques</i>	<i>1 099,41</i>	<i>1 099,41</i>
28183	<i>Matériel de bureau et matériel informatique</i>	<i>1 809,13</i>	<i>1 809,13</i>
28184	<i>Mobilier</i>	<i>3 575,65</i>	<i>3 575,65</i>
28188	<i>Autres immobilisations corporelles</i>	<i>7 664,84</i>	<i>7 664,84</i>
024	Produits de cessions	4 500,00	4 500,00
021	Virement de la section de fonctionnement	286 854,72	286 854,72

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	470 352,08	49 101,00	0,00	262 610,38	782 063,46

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	428 078,38
Ressources propres disponibles	IV	782 063,46
Solde	V = IV - II (6)	+ 353 985,08

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

B1.1

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)			Niveau de taux	En intérêts (8)
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 073 513,13	1 954 824,28										38 426,30	64 855,62
BATIR ET LOGER	2013	X	ACQUISITION FONCIERE 15 LOGEMENT	Etablissement CAISSE DES DEPOT	338 840,00	334 396,20	44,25	A	F	1,85	F	1,85				6 186,33	4 526,01
FOYER VELLAVE	2013	X	AVENANT HMF	Etablissement CAISSE DES DEPOT	413 114,13	323 151,10	7,67	A	F	2,55	F	2,55				8 240,35	35 598,37
BATIR ET LOGER	2013	X	CONSTRUCTION 15 LOGEMENTS	Etablissement CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	1 321 559,00	1 297 276,98	36,25	A	F	1,85	F	1,85				23 999,62	24 731,24
TOTAL GENERAL					2 073 513,13	1 954 824,28										38 426,30	64 855,62

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 30 916,66
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 30 916,66
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 1 235 784,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 2,50%
---	------------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
 (article L. 2311-7 du CGCT)**

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
657362	2017/25	Subvention annuelle	CCAS	Autres	4 558,00
65738	2017/26	PARTICIPATION ANNUELLE	SYNDICAT DE CAPTURES DES CARNIVORES ERRANTS	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	1 200,00
6574	2017/02	Subvention annuelle	AFM	Associations	80,00
6574	2017/01	subvention annuelle	AMICALE DONNEURS DE SANG BENEVOL	Associations	200,00
6574	2017/10	Subvention annuelle	ASSG FOOT	Associations	350,00
6574	2017/04	Subvention annuelle	ASSOC CHASSE	Associations	300,00
6574	2017/06	Subvention annuelle	ASSOC DES FAUCHEURS	Associations	300,00
6574	2017/07	Subvention annuelle	ASSOC TROTTE SENTIERS	Associations	300,00
6574	2017/19	Subvention 2ème phase analyses air école maternelle	ATMO AUVERGNE RHONE ALPES	Associations	9 483,00
6574	2017/08	Subvention annuelle	BASKET CLUB	Associations	300,00
6574	2017/03	subvention annuelle	CLUB DES AINES RURAUX	Associations	100,00
6574	2017/14	Subvention annuelle	COMITE LOCAL FNACA	Associations	100,00
6574	2017/20	Subvention annuelle	COOPERATIVE ECOLE MATERNELLE	Associations	749,54
6574	2017/23	subvention /achats collectifs	COOPERATIVE ECOLE MATERNELLE	Associations	229,00
6574	2017/22	Subvention activités pédagogiques	COOPERATIVE SCOLAIRE	Associations	1 650,00
6574	2017/21	Subvention annuelle	COOPERATIVE SCOLAIRE	Associations	1 150,46
6574	2017/17	Subvention annuelle	COUP D'POUCE ASSOCIATION	Associations	900,00
6574	2017/15	Subvention annuelle	CYCLE BALLE	Associations	100,00
6574	2017/13	Subvention annuelle	GYM POUR TOUS	Associations	900,00
6574	2017/11	Subvention annuelle	HANDBALL LOIRE SEMENE	Associations	100,00
6574	2017/12	Subvention annuelle	JUDO CLUB	Associations	900,00
6574	2017/05	Subvention annuelle	LES AMIS DE LA SEMENE	Associations	630,00
6574	2017/18	Subvention annuelle	LES AMIS DU MUSEE DE LA FAUX	Associations	200,00
6574	2017/16	Subvention annuelle	RUGBY CLUB LOIRE SEMENE	Associations	630,00
6574	2017/09	Subvention annuelle	TENNIS CLUB COMPET	Associations	630,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3	0	3	2,8	0	2,8
Rédacteur	B	1	0	1	0,8	0	0,8
secrétaire générale	B	1	0	1	1	0	1
Adjoints administratif principal 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		5	4,89	9,89	9,89	0	9,89
agent de maîtrise	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique	C	1	2,89	3,89	3,89	0	3,89
adjoint technique principal de 2ème classe	C	3	2	5	5	0	5
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		8	4,89	12,89	12,69	0	12,69

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE DE PONT SALOMON - 43 - BUDGET DE PONT SALOMON

BP

2017

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

IV
C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				50 100,00		
cae	N			23 580,00	Autres	
Cui	N			26 520,00	Autres	
TOTAL GENERAL				50 100,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle)).

(4) CONTRAT : Moif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1^{er} : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2^e : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3^e : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4^e : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5^e : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

COMMUNE DE PONT SALOMON - 43 - BUDGET DE PONT SALOMON	BP 2017
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	Gestion réseaux assainissement		année 2000		SPIC	oui

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2016 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2016 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2016 (%)
Taxe d'habitation	1 901 000,00	-1,452	9,110	0,000	173 181,00	-1,452
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 450 000,00	2,983	20,410	0,000	295 945,00	2,983
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	22 400,00	-0,444	62,100	0,000	13 910,00	-0,451
TOTAL	3 373 400,00	0,414			483 036,00	1,249

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.26	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.27	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.29	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.30	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.31	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.33	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.34	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.35	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.36	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.37	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
p.38	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.39	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.40	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.41	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.42	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.43	C1 - Etat du personnel	X	
p.45	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.46	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
p.47	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.48	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.49	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.50	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Le Maire,
 A Pont-Salomon, le 11/04/2017
 Le Le Maire,

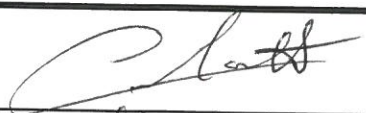




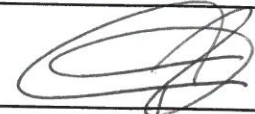
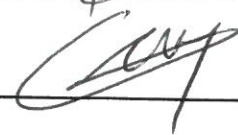
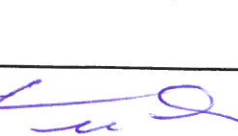

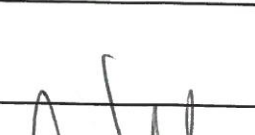





Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
 A Pont-Salomon, le 11/04/2017

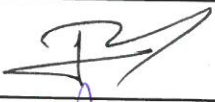



Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 14
 Nombre de suffrages exprimés : 13
 VOTES : Pour : 10
 Contre : 3
 Abstention : 1

Date de convocation : 06/04/2017

Les membres du Conseil Municipal,

M. COLETTO LAURENT	
MME VOCANSON LAETITIA	
M. LARDON ANTOINE	
MME PITIOT BERNADETTE	
M. DURIEUX DANIEL	
M. GARDETTE DAVY	
MME CELLE LAURA	
MME GROS MURIEL	
M. TEIL CHRISTIAN	
MME NOWACZYK CLAIRE	
MME CHAMBON VALERIE	
M. CORNILLON BERTRAND	
MME GRENOUILLER AURELIE	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

M. RABEYRIN DAVID	
M. DE ROBERT DE BOUSQUET AURELIEN	
M. MONTELMARD GERARD	
MME PAGNOTTO AURELIE	
MME VEROT HELENE	
MME GACHET CHANTAL	

Certifié exécutoire par le Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Pont-Salomon, le